



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 4 août 2014, les règlements suivants ont été adoptés :

- règlement 2014-256 concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Crabtree;
- règlement 2014-257 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement 2012-202 relatif au stationnement dans les rues sur le territoire de la municipalité de Crabtree;
- règlement 2014-258 créant un régime volontaire d'épargne retraite pour les employés non-couverts par le régime de retraite simplifié de la municipalité de Crabtree.

Ces règlements entrent en vigueur le 18 août 2014.

Ces règlements sont déposés au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Crabtree ce, 18 août 2014

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Pierre Rondeau, secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **18 août 2014** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **18 août 2014**

.....

